Fiche de données de sécurité

Copyright,2024, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	27-8967-5	**Numéro de version:**	4.01
Date de révision:	18/07/2024	**Annule et remplace la version du :**	21/02/2022

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M™ W-2600 Kit

Numéros d'identification de produit
70-0066-6837-3

7000049495

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Mastic.

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX
Téléphone:	01 30 31 61 61
E-mail:	tfr@mmm.com
Site internet	htpp://3m.quickfds.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une FDS pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les réferences des Fiches de Données de Sécurité (FDS) des composants de ce produit sont:

27-8973-3, 27-8969-1

Information de transport

Reportez-vous à la section 14 des composants du kit pour les informations de transport

ETIQUETTE DU KIT

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:
Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317
Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H335

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Auat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
ATTENTION.

Symboles :
SGH07 (Point d'exclamation)SGH09 (Environnement)

Pictogrammes

Contient:
3,3'-[(dibutylstannylène)bis(thio)]bis(propane-1,2-diol); Isocyanurate, HDI oligomers; Di-isocyanate d'hexaméthylène; Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle.

MENTIONS DE DANGER:

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P261A	Eviter de respirer les vapeurs.
P273	Eviter le rejet dans l'environnement.
P280E	Porter des gants de protection.

Intervention ::

P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P391	Recueillir le produit répandu.

Pour les conditionnements <= 125 ml, les mentions de danger et d'avertissement suivantes doivent être utilisées :

<= 125 ml mention de danger

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

<= 125 ml mention d'avertissement

Prévention:

P261A	Eviter de respirer les vapeurs.
P280E	Porter des gants de protection.

Intervention ::

P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Consulter la fiche de données de sécurité pour connaître les pourcentages inconnus des composants (www.3M.com/msds)

Information requise par le règlement (UE) 2020/1149 en ce qui concerne les diisocyanates
À partir du 24 août 2023, une formation adéquate est requise avant toute utilisation industrielle ou professionnelle.
Vous trouverez de plus amples informations sur feica.eu/Puinfo

Raison de la révision:
Kit : numéros des FDS composant le kit - L'information a été modifiée.
Étiquette: Ingrédients CLP - composants du kit - L'information a été modifiée.

Fiche de données de sécurité

Copyright,2025, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	27-8969-1	**Numéro de version:**	2.03
Date de révision:	24/01/2025	**Annule et remplace la version du :**	11/07/2023

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M™ W-2600 Partie A

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Mastic.

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX
Téléphone:	01 30 31 61 61
E-mail:	tfr@mmm.com
Site internet	htpp://3m.quickfds.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:
Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317
Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H335

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

ATTENTION.

Symboles :
SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes

Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Isocyanurate, HDI oligomers		931-274-8	99 - 100
Di-isocyanate d'hexaméthylène	822-06-0	212-485-8	< 0,5

MENTIONS DE DANGER:

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P261A	Eviter de respirer les vapeurs.
P280E	Porter des gants de protection.

Intervention ::

P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Pour les conditionnements <= 125 ml, les mentions de danger et d'avertissement suivantes doivent être utilisées :

<= 125 ml mention de danger

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

<= 125 ml mention d'avertissement

Prévention:

P280E	Porter des gants de protection.

Intervention ::

P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Information requise par le règlement (UE) 2020/1149 en ce qui concerne les diisocyanates
À partir du 24 août 2023, une formation adéquate est requise avant toute utilisation industrielle ou professionnelle.
Vous trouverez de plus amples informations sur feica.eu/Puinfo

2.3 .Autres dangers

Les personnes déjà sensibilisées aux isocyanates peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée à d'autres isocyanates.
Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Isocyanurate, HDI oligomers	(N° CE) 931-274-8	99 - 100	Tox. aigüe 4, H332 Sens. cutanée 1, H317 STOT SE 3, H335
Di-isocyanate d'hexaméthylène	(N° CAS) 822-06-0 (N° CE) 212-485-8	< 0,5	Sens. Resp.1A, H334 Sens. de la peau 1A, H317 STOT SE 3, H335 Nota 2 Tox. aigüe 1, H330 Tox. aigüe 4, H302 Corr. cutanée 1C, H314 Lésions oculaires 1, H318

Toute entrée dans la colonne Identifiant (s) qui commence par les chiffres 6, 7, 8 ou 9 est un numéro de liste provisoire fourni par l'ECHA en attendant la publication du numéro d'inventaire CE officiel de la substance.
Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
Di-isocyanate d'hexaméthylène	(N° CAS) 822-06-0 (N° CE) 212-485-8	(C >= 0.5%) Sens. Resp.1A, H334 (C >= 0.5%) Sens. de la peau 1A, H317

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

3.2. Mélanges
Ne s'applique pas.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:
En cas d'exposition, rincer les yeux à grande eau. Retirez les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuez à rincer. Si des signes/symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:
Irritant pour les voies respiratoires (toux, éternuements, écoulement nasal, maux de tête, enrouement et douleurs au nez et à la

gorge). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
NE PAS UTILISER D'EAU.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Cyanure d'hydrogène	Pendant la combustion.
Oxydes d'azote.	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:
Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Verser une solution décontaminante pour les isocyanates (90% eau, 8% ammoniaque concentré et 2% de détergent)et laisser réagir pendant 10 minutes, ou verser de l'eau et laisser réagir pendant plus de 30 minutes. Couvrir avec un matériau absorbant. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient homologué pour le transport par les Autorités compétentes, mais ne pas sceller le récipient pendant 48 heures pour éviter une augmentation de la pression. Nettoyer les résidus avec de l'eau et du détergent. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Eviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé pour éviter la contamination avec de l'eau ou l'air. Si on soupçonne une contamination, ne pas refermer le récipient. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Di-isocyanate d'hexaméthylène	822-06-0	VLEPs France	VLEP (8 heures): 0.075 mg/m3 (0.01 ppm); VLCT (15 minutes): 0.15 mg/m3 (0.02 ppm).	Risque d'allergie respiratoire

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)
VLEP
Valeurs limites de moyenne d''exposition
/

Valeurs limites biologiques
Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:
Aucun requis.

Protection de la peau/la main
Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Caoutchouc butyle	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Polyéthylène	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier en caoutchouc butyle
Tablier - polyéthylène
Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A &P

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Aspect physique spécifique::	Pâte
Couleur	Jaune clair
Odeur	Inodore
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Point de fusion / point de congélation	*Pas de données de tests disponibles.*
Point/intervalle d'ébullition:	>=203 °C [@ 133,322 Pa]
Inflammabilité	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Limites d'inflammabilité (UEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Point d'éclair:	166 °C [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données de tests disponibles.*
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	*la substance / le mélange réagit avec l'eau*
Viscosité cinématique	34 483 mm²/s
Hydrosolubilité	appréciable [*Conditions:*Conditions: réagit]
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Pression de vapeur	<=186 158,4 Pa [@ 55 °C] [*Conditions:*]
Densité	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité relative	1,16 [*Réf. Standard :*Eau = 1]
Densité de vapeur relative	*Pas de données de tests disponibles.*
Caractéristiques des particules	*Non applicable.*

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils	*Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation:	*Pas de données de tests disponibles.*
Masse moléculaire:	*Pas de données de tests disponibles.*
Teneur en matières volatiles:	0,2 %

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse peut se produire.

10.4. Conditions à éviter:
Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:
Acides forts

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	Condition
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge. Sensibilisation respiratoire: les symptômes peuvent inclure difficultés respiratoires, respiration sifflante, oppression thoracique et arrêt respiratoire.

Contact avec la peau:
Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:
Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Ingestion:
Aucun effet sur la santé connu.

Information complémentaire:
Les personnes précédemment sensibilisées aux isocyanates peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée à d'autres isocyanates.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé.50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Isocyanurate, HDI oligomers	Inhalation - Poussières/ Brouillards	Jugement professionnel	LC50 estimé à 1 - 5 mg/l
Isocyanurate, HDI oligomers	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Isocyanurate, HDI oligomers	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Di-isocyanate d'hexaméthylène	Cutané	Rat	LD50 > 7 000 mg/kg
Di-isocyanate d'hexaméthylène	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 0,124 mg/l
Di-isocyanate d'hexaméthylène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 0,124 mg/l
Di-isocyanate d'hexaméthylène	Ingestion	Rat	LD50 746 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Isocyanurate, HDI oligomers	Lapin	Irritation minimale.
Di-isocyanate d'hexaméthylène	Lapin	Corrosif

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Isocyanurate, HDI oligomers	Lapin	Moyennement irritant
Di-isocyanate d'hexaméthylène	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Isocyanurate, HDI oligomers	Cochon d'Inde	Sensibilisant
Di-isocyanate d'hexaméthylène	Multiples espèces animales.	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organismes	Valeur
Isocyanurate, HDI oligomers	Composa	Non-classifié

	nts similaires	
Di-isocyanate d'hexaméthylène	Homme et animal	Sensibilisant

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Isocyanurate, HDI oligomers	In vitro	Non mutagène
Isocyanurate, HDI oligomers	In vivo	Non mutagène
Di-isocyanate d'hexaméthylène	In vitro	Non mutagène
Di-isocyanate d'hexaméthylène	In vivo	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Di-isocyanate d'hexaméthylène	Inhalation	Rat	Non-cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Di-isocyanate d'hexaméthylène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 0,002 mg/l	7 semaines
Di-isocyanate d'hexaméthylène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 0,002 mg/l	7 semaines
Di-isocyanate d'hexaméthylène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 0,014 mg/l	4 semaines

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Isocyanurate, HDI oligomers	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.		NOAEL Non disponible	
Di-isocyanate d'hexaméthylène	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Di-isocyanate d'hexaméthylène	Inhalation	sang	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Isocyanurate, HDI oligomers	Inhalation	système immunitaire | sang	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,084 mg/l	2 semaines
Di-isocyanate d'hexaméthylène	Inhalation	Foie | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,002 mg/l	3 semaines
Di-isocyanate d'hexaméthylène	Inhalation	Système endocrine	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,0014 mg/l	4 semaines
Di-isocyanate d'hexaméthylène	Inhalation	sang	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,0012 mg/l	2 années
Di-isocyanate d'hexaméthylène	Inhalation	Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,002 mg/l	7 semaines
Di-isocyanate d'hexaméthylène	Inhalation	Coeur	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,001 mg/l	90 jours

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Di-isocyanate d'hexaméthylène	822-06-0	Algues vertes	Estimé	96 heures	EC50	14,8 mg/l
Di-isocyanate d'hexaméthylène	822-06-0	Medaka	Estimé	96 heures	LC50	71 mg/l
Di-isocyanate d'hexaméthylène	822-06-0	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	27 mg/l
Di-isocyanate d'hexaméthylène	822-06-0	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	842 mg/l
Di-isocyanate d'hexaméthylène	822-06-0	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEC	10 mg/l
Di-isocyanate d'hexaméthylène	822-06-0	Puce d'eau	Estimé	21 jours	NOEC	4,2 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Di-isocyanate d'hexaméthylène	822-06-0	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	82 %BOD/ThOD	OCDE 301D
Di-isocyanate d'hexaméthylène	822-06-0	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	5 minutes (t 1/2)	

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Di-isocyanate d'hexaméthylène	822-06-0	Estimé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.02	

12.4. Mobilité dans le sol:
Pas de donnée de test disponible

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables
Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Eliminer le matériel complètement durci (ou polymérisé) dans une installation autorisée de déchets industriels. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produits durci dans une installation d'incinération de déchets autorisée La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)
08 05 01* Déchets d'isocyanates.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dangereux pour le transport

	Transport routier (ADR)	**Transport aérien (IATA)**	**Transport maritime (IMDG)**
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.4 Groupe d'emballage	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.5 Dangers pour l'environnement	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de ségrégation IMDG	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation:
La/les substance(s) suivante(s) contenues dans ce produit est/sont soumises via l'Annexe XVII de REACH aux restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation si elle(s) est/sont présentes dans certaines substances dangereuses, certains mélanges et articles. Les utilisateurs de ce produit doivent être conformes avec les restrictions applicables selon les provisions mentionnées.

Ingrédient	Numéro CAS
Di-isocyanate d'hexaméthylène	822-06-0

Statut des restrictions: listé en Annexe XVII de REACH
Utilisations restreintes: Voir l'Annexe XVII du Règlement REACH (EC) No 1907/2006 pour les conditions de restriction.

Statut des inventaires
Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes à l'inventaire Chemical Control Act Coréen. Pour de plus amples informations veuillez contacter la division de ventes. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Japan Chemical Substance Control Law. Certaines restrictions peuvent s'appliquer . Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec la réglementation des Philippines RA 6969. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE
Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2
Aucun

Règlement (EU) No 649/2012
Aucun produit chimique répertorié

Tableau des maladies professionnelles

62	Affections professionnelles provoquées par les isocyanates organiques

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour cette substance / ce mélange conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H330	Mortel par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Raison de la révision:
Section 9: Inflammabilité (solide, gaz) information - L'information a été supprimée.
Section 9: Inflammabilité information - L'information a été ajoutée.
Section 09 :Caractéristiques des particules N/A - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité aigüe (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 15 : Texte de la substance Seveso - L'information a été supprimée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr

Fiche de données de sécurité

Copyright,2025, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	27-8973-3	**Numéro de version:**	4.01
Date de révision:	12/05/2025	**Annule et remplace la version du :**	11/09/2023

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M™ W2600 Wind Protection Tape Edge Sealer (Part B)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Mastic.

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX
Téléphone:	01 30 31 61 61
E-mail:	SER-productstewardship@mmm.com
Site internet	htpp://3m.quickfds.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:
Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317
Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Aquat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

ATTENTION.

Symboles :
SGH07 (Point d'exclamation)SGH09 (Environnement)

Pictogrammes

Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle		915-687-0	< 1,5
3,3'-[(dibutylstannylène)bis(thio)]bis(propane-1,2-diol)	68298-38-4	269-561-9	< 0,5

MENTIONS DE DANGER:

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P273	Eviter le rejet dans l'environnement.
P280E	Porter des gants de protection.

Intervention ::

P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P391	Recueillir le produit répandu.

Pour les conditionnements <= 125 ml, les mentions de danger et d'avertissement suivantes doivent être utilisées :

<= 125 ml mention de danger

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

<= 125 ml mention d'avertissement

Prévention:

P280E	Porter des gants de protection.

Intervention ::

P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Contient 71% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

2.3 .Autres dangers

Inconnu
Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances
Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Polyester polyol	Confidentiel	60 - 70	Substance non classée comme dangereuse
Polymère Epsilon-Caprolactone-Triméthylolpropane.	(N° CAS) 37625-56-2 (N° CE) 500-099-5	10 - 30	Substance non classée comme dangereuse
Polyester diol	(N° CAS) 31831-53-5	5 - 10	Substance non classée comme dangereuse
Polymère d'acide adipique et neopentyl glycol	(N° CAS) 27925-07-1	5 - 10	Substance non classée comme dangereuse
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	(N° CE) 915-687-0	< 1,5	Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1 Sens. de la peau 1A, H317 Repr. 2, H361f
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	(N° CAS) 6197-30-4 (N° CE) 228-250-8	0,1 - 1	Tox. aquatique chronique 1, H410,M=10
3,3'-[(dibutylstannylène)bis(thio)]bis(propane-1,2-diol)	(N° CAS) 68298-38-4 (N° CE) 269-561-9	< 0,5	Tox. aigüe 4, H302 Irr. de la peau 2, H315 Irr. des yeux 2, H319 Skin Sens. 1B, H317 Muta. 2, H341 Repr. 1B, H360FD STOT SE 1, H370 STOT RE 1, H372

Toute entrée dans la colonne Identifiant (s) qui commence par les chiffres 6, 7, 8 ou 9 est un numéro de liste provisoire fourni par l'ECHA en attendant la publication du numéro d'inventaire CE officiel de la substance.
Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Aucun besoin de premiers soins n'est prévu. Si des symptômes se développent, emmenez la personne affectée à l'air frais. Obtenez des soins médicaux.

Contact avec la peau:
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:
Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être

facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:
Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Oxydes d'azote.	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:
Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des informations sur les dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Etain, composants organiques	68298-38-4	VLEPs France	VLEP (Sn) (8 heures) : 0.1 mg/m3; VLCT (Sn) (15 minutes) : 0.2 mg/m3	

VLEPs France : Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS)
VLEP
Valeurs limites de moyenne d''exposition
/

Valeurs limites biologiques
Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Aucun controle requis

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:
Aucun requis.

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards
Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire:
Aucun requis.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Aspect physique spécifique::	Visqueux
Couleur	Incolore
Odeur	Très faible de solvant
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Point de fusion / point de congélation	*Pas de données de tests disponibles.*
Point/intervalle d'ébullition:	>=126,7 °C
Inflammabilité	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	*Non applicable.*
Limites d'inflammabilité (UEL)	*Non applicable.*
Point d'éclair:	104,4 °C [*Méthode de test:*Coupe fermée] [*Conditions:*SetaFlash]
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données de tests disponibles.*
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	*la substance / le mélange réagit avec l'eau*
Viscosité cinématique	36 842 mm²/s
Hydrosolubilité	Légère (moins de 10 %)
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité relative	1,14 [*Réf. Standard :*Eau = 1]
Densité de vapeur relative	*Pas de données de tests disponibles.*
Caractéristiques des particules	*Non applicable.*

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils *Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation: *Pas de données de tests disponibles.*

Masse moléculaire:	*Pas de données de tests disponibles.*
Teneur en matières volatiles:	0,2 %

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:
Non applicable

10.5 Matériaux à éviter:
Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	Condition
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Aucun effet sur la santé connu.

Contact avec la peau:
Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:
Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Ingestion:
Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Toxicité pour la reproduction / le développement
Contient un produit chimique ou des produits chimiques qui peuvent causer des malformations congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Polymère Epsilon-Caprolactone-Triméthylolpropane.	Cutané	Jugement professionnel	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Polymère Epsilon-Caprolactone-Triméthylolpropane.	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Polymère d'acide adipique et neopentyl glycol	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Polymère d'acide adipique et neopentyl glycol	Ingestion		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Polyester diol	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Polyester diol	Cutané	Risques pour la santé similaires	LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	Cutané	Jugement professionnel	LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	Ingestion	Rat	LD50 3 125 mg/kg
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
3,3'-[(dibutylstannylène)bis(thio)]bis(propane-1,2-diol)	Ingestion		LD50 estimé à 300 - 2 000 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Polymère Epsilon-Caprolactone-Triméthylolpropane.	Lapin	Aucune irritation significative
Polyester diol	Lapin	Aucune irritation significative
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	Lapin	Irritation minimale.
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	Lapin	Irritation minimale.
3,3'-[(dibutylstannylène)bis(thio)]bis(propane-1,2-diol)	Composants similaires	Irritant

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Polymère Epsilon-Caprolactone-Triméthylolpropane.	Lapin	Aucune irritation significative
Polyester diol	Lapin	Aucune irritation significative
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	Lapin	Moyennement irritant
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	Risques pour la santé similaires	Moyennement irritant

3,3'-[(dibutylstannylène)bis(thio)]bis(propane-1,2-diol)	Composants similaires	Irritant sévère

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Polymère Epsilon-Caprolactone-Triméthylolpropane.	Souris	Non-classifié
Polyester diol	Souris	Non-classifié
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	Cochon d'Inde	Sensibilisant
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	Cochon d'Inde	Non-classifié
3,3'-[(dibutylstannylène)bis(thio)]bis(propane-1,2-diol)	Cochon d'Inde	Sensibilisant

Photosensibilisation

Nom	Organismes	Valeur
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	Cochon d'Inde	Non sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Polymère Epsilon-Caprolactone-Triméthylolpropane.	In vitro	Non mutagène
Polyester diol	In vitro	Non mutagène
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	In vivo	Non mutagène
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	In vitro	Non mutagène
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	In vivo	Non mutagène
3,3'-[(dibutylstannylène)bis(thio)]bis(propane-1,2-diol)	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
3,3'-[(dibutylstannylène)bis(thio)]bis(propane-1,2-diol)	In vivo	Mutagénique

Cancérogénicité

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Polymère Epsilon-Caprolactone-Triméthylolpropane.	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg	Pendant la grossesse
Polyester diol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 800 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 493 mg/kg/jour	29 jours
Masse de réaction de Sébaçate de bis	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le	Rat	NOAEL 209	Avant

(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle		développement		mg/kg/jour	l'accouplement - Lactation
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	NOAEL 804 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	Cutané	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 300 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
3,3'-[(dibutylstannylène)bis(thio)]bis(propane-1,2-diol)	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	NOAEL 2 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
3,3'-[(dibutylstannylène)bis(thio)]bis(propane-1,2-diol)	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	NOAEL 2,5 mg/kg/jour	Pendant la grossesse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
3,3'-[(dibutylstannylène)bis(thio)]bis(propane-1,2-diol)	Ingestion	système immunitaire	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Rat	LOAEL 5 mg/kg	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Polyester diol	Ingestion	Coeur | Système endocrine | système hématopoïétique | Foie | système immunitaire | Système nerveux | des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	90 jours
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	Ingestion	des yeux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	28 jours
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	Ingestion	tractus gastro-intestinal | Foie | système immunitaire | Coeur | Système endocrine | système hématopoïétique | Système nerveux | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 493 mg/kg/jour	29 jours
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	Cutané	système hématopoïétique	Non-classifié	Lapin	NOAEL 534 mg/kg/jour	13 semaines
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	Ingestion	Système endocrine	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 085 mg/kg	90 jours
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	Ingestion	sang | Foie | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Lapin	NOAEL 1 085 mg/kg/jour	13 semaines
3,3'-	Ingestion	Foie	Risque avéré d'effets graves pour	Rat	NOAEL 2	2 semaines

[(dibutylstannylène)bis(thio)]bis(propane-1,2-diol)			les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée		mg/kg/jour	
3,3'-[(dibutylstannylène)bis(thio)]bis(propane-1,2-diol)	Ingestion	système immunitaire	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	NOAEL 0,3 mg/kg/jour	28 jours

Danger par aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Polyester polyol	Confidentiel	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Polymère Epsilon-Caprolactone-Triméthylolpropane.	37625-56-2	Bactéries	Expérimental	16 heures	NOEC	670 mg/l
Polymère Epsilon-Caprolactone-Triméthylolpropane.	37625-56-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	490 mg/l
Polymère Epsilon-Caprolactone-Triméthylolpropane.	37625-56-2	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>900 mg/l
Polymère Epsilon-Caprolactone-Triméthylolpropane.	37625-56-2	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	150 mg/l
Polymère Epsilon-Caprolactone-Triméthylolpropane.	37625-56-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC10	240 mg/l
Polyester diol	31831-53-5	Bactéries	Expérimental	16 heures	NOEC	461 mg/l
Polyester diol	31831-53-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	165 mg/l
Polyester diol	31831-53-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	290 mg/l
Polyester diol	31831-53-5	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	72 mg/l
Polyester diol	31831-53-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC10	76 mg/l

Polymère d'acide adipique et neopentyl glycol	27925-07-1	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	915-687-0	Boue activée	Expérimental	3 heures	IC50	>=100 mg/l
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	915-687-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	1,68 mg/l
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	915-687-0	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	0,9 mg/l
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	915-687-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,22 mg/l
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	915-687-0	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	1 mg/l
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	6197-30-4	Boue activée	Expérimental	30 minutes	NOEC	1 000 mg/l
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	6197-30-4	Ide mélanote	Expérimental	96 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	6197-30-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	6197-30-4	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	6197-30-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-	6197-30-4	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,00266 mg/l

diphénylacrylate						
3,3'-[(dibutylstannylène)bis(thio)]bis(propane-1,2-diol)	68298-38-4	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Polyester polyol	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Polymère Epsilon-Caprolactone-Triméthylolpropane.	37625-56-2	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	77 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Polyester diol	31831-53-5	Expérimental Biodégradation		évolution dioxyde de carbone	84 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Polymère d'acide adipique et neopentyl glycol	27925-07-1	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	915-687-0	Expérimental Biodégradation	28 jours	Déplétion du carbone organique	38 % Suppression de carbone organique dissous COD	OCDE 301E - Screening modifié de l'OCDE
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	6197-30-4	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	0 %BOD/ThOD	EC C.4.D. Manometric Respirom
3,3'-[(dibutylstannylène)bis(thio)]bis(propane-1,2-diol)	68298-38-4	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Polyester polyol	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Polymère Epsilon-Caprolactone-Triméthylolpropane.	37625-56-2	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.4	OCDE 117 méthode HPLC log Kow
Polyester diol	31831-53-5	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	7.4	
Polymère d'acide adipique et neopentyl glycol	27925-07-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	915-687-0	Composant analogue BCF - Poisson	56 jours	Facteur de bioaccumulation	31.4	

et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle						
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	6197-30-4	Expérimental BCF - Poisson	28 jours	Facteur de bioaccumulation	887	OECD305-Bioconcentration
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	6197-30-4	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	6.1	EC A.8 coefficient de partage
3,3'-[(dibutylstannylène)bis(thio)]bis(propane-1,2-diol)	68298-38-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	915-687-0	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	200 000 l/kg	Episuite™
2-éthyl-hexyle le 2-cyano-3,3-diphénylacrylate	6197-30-4	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	29934-79018 l/kg	

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables
Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Eliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)
08 04 09* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN3082	UN3082	UN3082
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	MATIÈRE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (2-ÉTHYLHEXYL 2-CYANO-3,3-DIPHÉNYLACRYLATE)	MATIÈRE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (2-ÉTHYLHEXYL 2-CYANO-3,3-DIPHÉNYLACRYLATE)	MATIÈRE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (2-ÉTHYLHEXYL 2-CYANO-3,3-DIPHÉNYLACRYLATE)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9	9	9
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Dangereux pour l'environnement	Ne s'applique pas.	Polluant marin
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	M6	Non applicable.	Non applicable.
Code de ségrégation IMDG	Non applicable.	Non applicable.	Aucun

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Statut des inventaires
Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Japan Chemical Substance Control Law. Certaines restrictions peuvent s'appliquer . Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE
Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

Catégorie de Dangers	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de	
	Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur
E2 Dangereux pour le milieu aquatique	200	500

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2
Aucun

Règlement (EU) No 649/2012

Chimique	Identifiant(s)	Liite 1
3,3'-[(dibutylstannylène)bis(thio)]bis(propane-1,2-diol)	68298-38-4	Part 1

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour cette substance / ce mélange conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H360FD	Peut nuire à la fertilité ou au foetus .
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:
Email - L'information a été modifiée.
Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel personal (Information) - L'information a été modifiée.

OEL Reg Agency Desc - L'information a été modifiée.
Section 9: Inflammabilité (solide, gaz) information - L'information a été supprimée.
Section 9: Inflammabilité information - L'information a été ajoutée.
Section 9: Odeur - L'information a été modifiée.
Section 09 :Caractéristiques des particules N/A - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité aigüe (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - La peau (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée.
Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr